

ICI
on place
L'HUMAIN
avant
LE PROFIT

ACTEUR DE
**L'ÉCONOMIE
SOCIALE**



**Les clauses sociales dans les marchés publics
d'espaces verts : pourquoi et comment?**



febrap

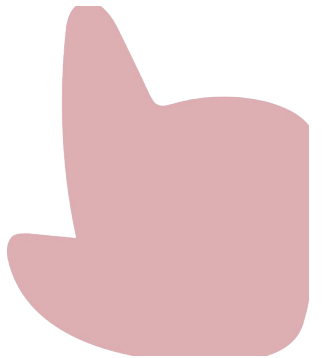
S^W:B



1



Introduction.





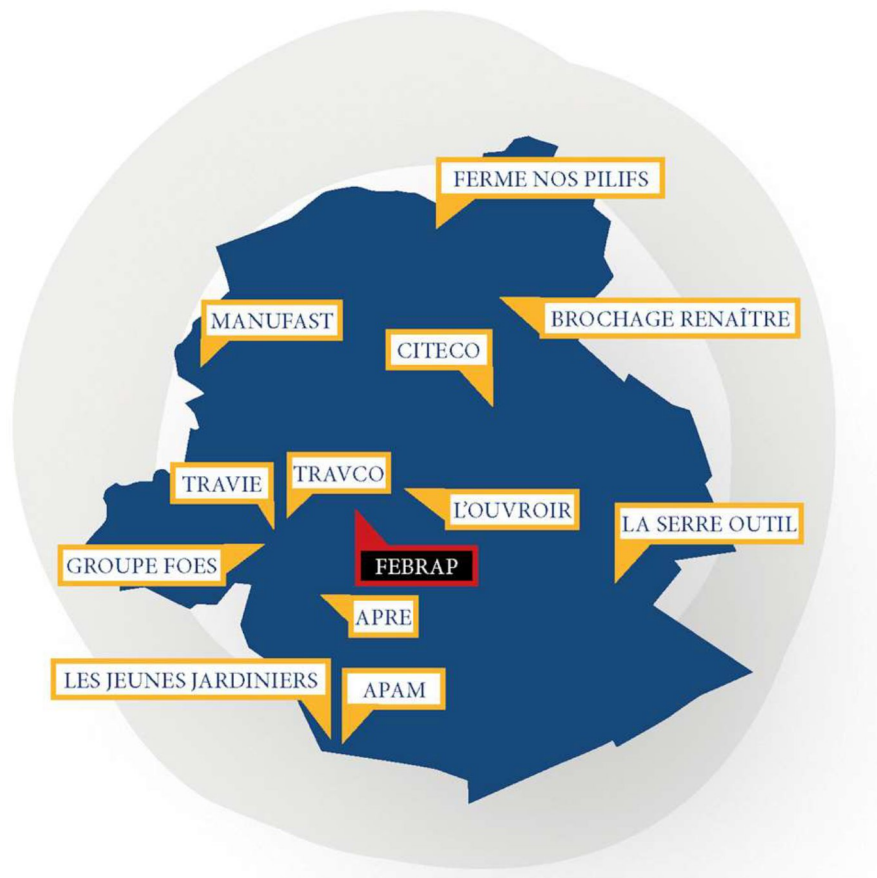
SAW-B en bref.

- SAW-B a pour mission de défendre et de déployer le modèle de l'économie sociale
- fédération d'associations et d'entreprises d'économie sociale





La Febrap en bref.



Fédération des entreprises de travail adapté bruxelloises

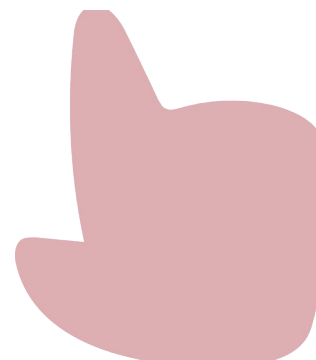
- 12 sièges d'exploitation
- 90.000 m2 ateliers
- 1.800 travailleurs (dont 1450 en situation de handicap)
- 30 Mio CA
- 60 activités économiques





2

Les valeurs de l'économie sociale.





L'économie sociale, c'est quoi ?

«**L'économie sociale** est un mouvement économique où le profit n'est pas une fin en soi mais un moyen au service d'objectifs d'intérêt général ou d'intérêt mutuel.»



Multiplicité
de formes
d'entreprises

Multiplicité
de notions
& concepts



4 principes de l'économie sociale*.

1.

Finalité
sociale
plutôt que
de profit

2.

Autonomie
de gestion

3.

Décision
démocratique

4.

Primauté des
personnes et
du travail sur
le capital

3

**Les clauses
responsables et
obligations en
termes
d'emploi.**





Les clauses sociales (flexibles) !

Clauses sociales = clauses du cahier des charges par lesquelles on mène une politique sociale



- **À visée socioprofessionnelle**
- autre (non discrimination, accessibilité, ...)

Conçues comme un **PARTENARIAT**

entre pouvoirs adjudicateurs et entreprises (y compris les EESI) pour l'emploi!



à RBC : marchés de travaux, services, fournitures



Types de clauses sociales

- Condition d'exécution –(Art. 87 !)



Clause de formation (Actiris): Impose à l'entreprise adjudicataire de réaliser un effort de formation de demandeurs d'emploi ou d'apprenants pendant l'exécution du marché



Clause de sous-traitance (BXL : ESMI/ETA/EI) : Impose à l'entreprise adjudicataire de réaliser un effort d'insertion/intégration/ socioprofessionnelle pendant l'exécution du chantier en sous-traitant une partie du marché à une entreprise d'économie sociale d'insertion



Clause d'Insertion (BXL : Actiris) : Impose à l'entreprise adjudicataire d'engager un/e demandeur/se d'emploi via un contrat de travail (CDD ou CDI) classique. L'occupation d'un travailleur/se sous contrat article 60 est également possible, après conclusion d'une convention avec un CPAS



Clause flexible (ESMI/ETA/EI) : Impose à l'entreprise adjudicataire de réaliser :

- soit un effort de formation de demandeurs d'emploi ou d'apprenants
- soit un effort d'insertion/intégration/ socioprofessionnelle pendant l'exécution du chantier en sous-traitant une partie du marché à une entreprise d'économie sociale d'insertion
- soit une combinaison des deux



Types de clauses sociales

- Réserve lot/marché –(Art. 15 !)



Réserve (BXL : ESMI/ETA/EI) : Permet à l'entreprise adjudicataire de réserver l'accès à la procédure de passation à des organisations dont l'objectif est l'intégration sociale et professionnelle de personnes en situation de handicap ou défavorisées, ou réserver l'exécution de ces marchés dans le cadre de programmes d'emplois protégés, à condition qu'au moins trente pour cent du personnel de ces ateliers, opérateurs économiques ou programmes soient des travailleurs handicapés ou défavorisés.



Etudier la possibilité d'allotir

- o permet d'élargir l'accès aux marchés aux TPE/PME (=EES) pour qui les marchés sont souvent trop importants et de se donner en conséquence plus de chance de recevoir des offres d'entreprises en mesure de répondre aux clauses responsables
- o permet d'intégrer des clauses sur des parties du marché qui pourraient ne pas pouvoir l'être sur l'ensemble du marché
- o augmente la maîtrise de la qualité
- o N.B. : Envisager l'allotissement est une obligation (>143K euros) dans le cadre des marchés publics (loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics) avec obligation de justification



Marchés en procédure sans publicité

Figurer dans les short lists





Quota d'engagement de personnes en situation de handicap

Marchés publics = emplois indirects via ETA



Bruxelles :

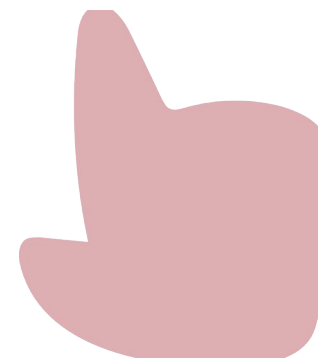
- > Communes (ordonnance 2/2/17) : 2,5 %
- > CPAS (ordonnance 21/3/18) : 2,5 %
- > OIP (statut) : 2 %



Logique de sous-traiter pour compenser

4

**Soumissionnaires
potentiels en
économie sociale.**





L'économie sociale d'insertion, c'est quoi ?



«L'économie sociale d'insertion : ... »

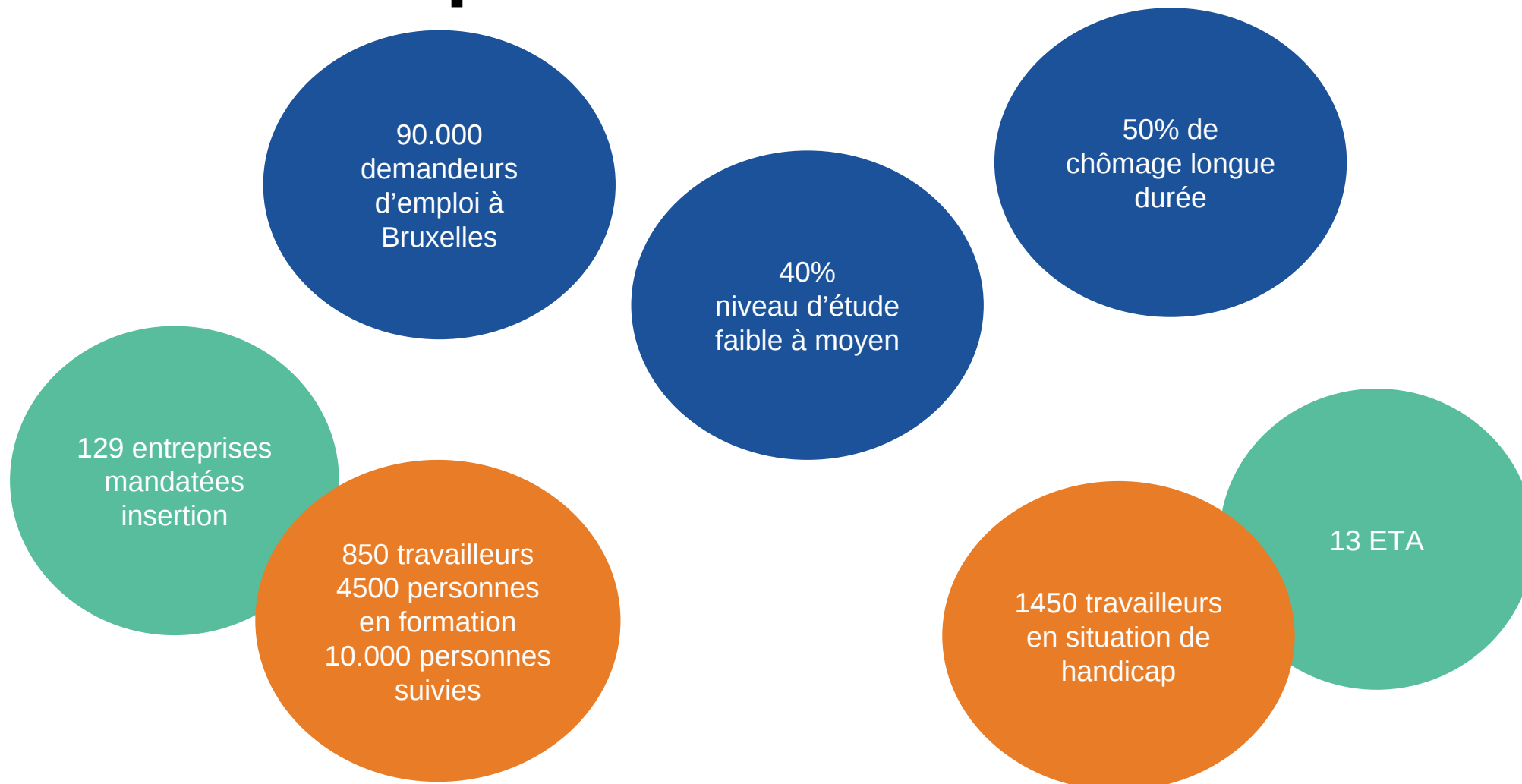
Les actions d'insertion socio-professionnelle sont l'ensemble des opérations qui visent l'accès à une qualification professionnelle et à un emploi rémunéré, couvert par la sécurité sociale. L'action se traduit par la mise en oeuvre, dans une démarche intégrée, d'opérations d'accueil, de guidance, d'éducation permanente, de formation professionnelle et de mise au travail en entreprise.



L'économie sociale d'insertion est une activité à la croisée de l'action sociale, de la formation et de l'activité économique qui vise une action continue et globale (de la part d'organismes agissant de façon concertée et complémentaire) allant de la **socialisation** (remise à niveau des connaissances et valorisation personnelle) via l'**acquisition de compétences sociales** (acquisition de "savoir-être" et accès à la citoyenneté active) et **professionnelles** ("savoir-faire") jusqu'à la **participation active et solidaire au processus de production**. On parle d'insertion sociale et professionnelle, car l'emploi remplit plusieurs fonctions dont une (et non des moindres) est l'insertion sociale.



Les entreprises d'insertion.



Sources :

- Observatoire de l'emploi - <https://viewstat.actiris.brussels/>
- Febisp - <https://www.febisp.be/fr/secteurs/insertion-socioprofessionnelle>
- Febrap



Les entreprises d'insertion.



Insertion

ESMI -> Formation par le travail pour personnes en difficulté d'insertion -> stagiaire (contrat de formation)

Emploi pour les personnes peu qualifiées-> employés



Inclusion

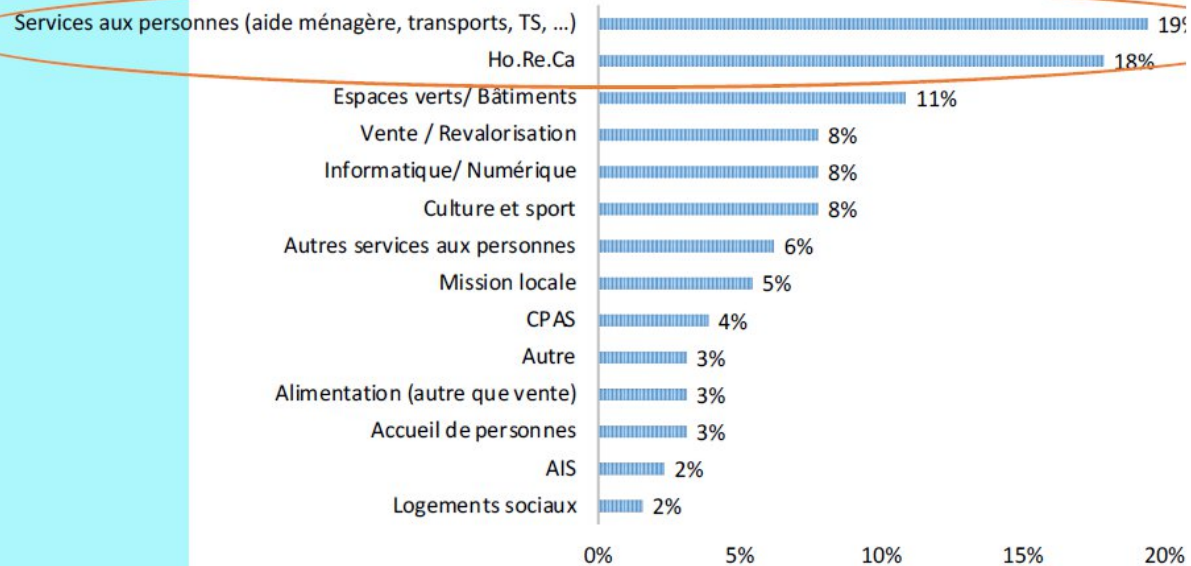
ETA -> Entreprise de Travail Adapté

Emploi pour les personnes présentant un handicap (physique, mental, sensoriel, psychique) -> employés



Les marchés propices : ESMI

RÉPARTITION DES ESMI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ





Les marchés propices : ETA (liste non exhaustive)



Services :

- Réalisation et entretien d'espaces verts
- Nettoyage auto
- Upcycling déchets
- Nettoyage de bureaux et d'espaces
- Catering
- Distribution de toutes-boîtes
- Impression
- Mailing (mise sous enveloppe, publipostage...)
- Reliure artisanale
- Gestion électronique des documents
- Conditionnements les plus divers
- Renfort équipe



Travaux :

- Aménagement d'espaces verts (G3)
- Menuiserie (D5)



Fournitures :

- Boulangerie
- Produits horticoles

Fiches techniques : www.onsadapte.be



Les marchés propices : ETA (liste non exhaustive)



Services :

- Réalisation et entretien d'espaces verts
- Nettoyage auto
- Upcycling déchets
- Nettoyage de bureaux et d'espaces
- Catering
- Distribution de toutes-boîtes
- Impression
- Mailing (mise sous enveloppe, publipostage...)
- Reliure artisanale
- Gestion électronique des documents
- Conditionnements les plus divers
- Renfort équipe



Travaux :

- Aménagement d'espaces verts (G3)
- Menuiserie (D5)



Fournitures :

- Boulangerie
- Produits horticoles

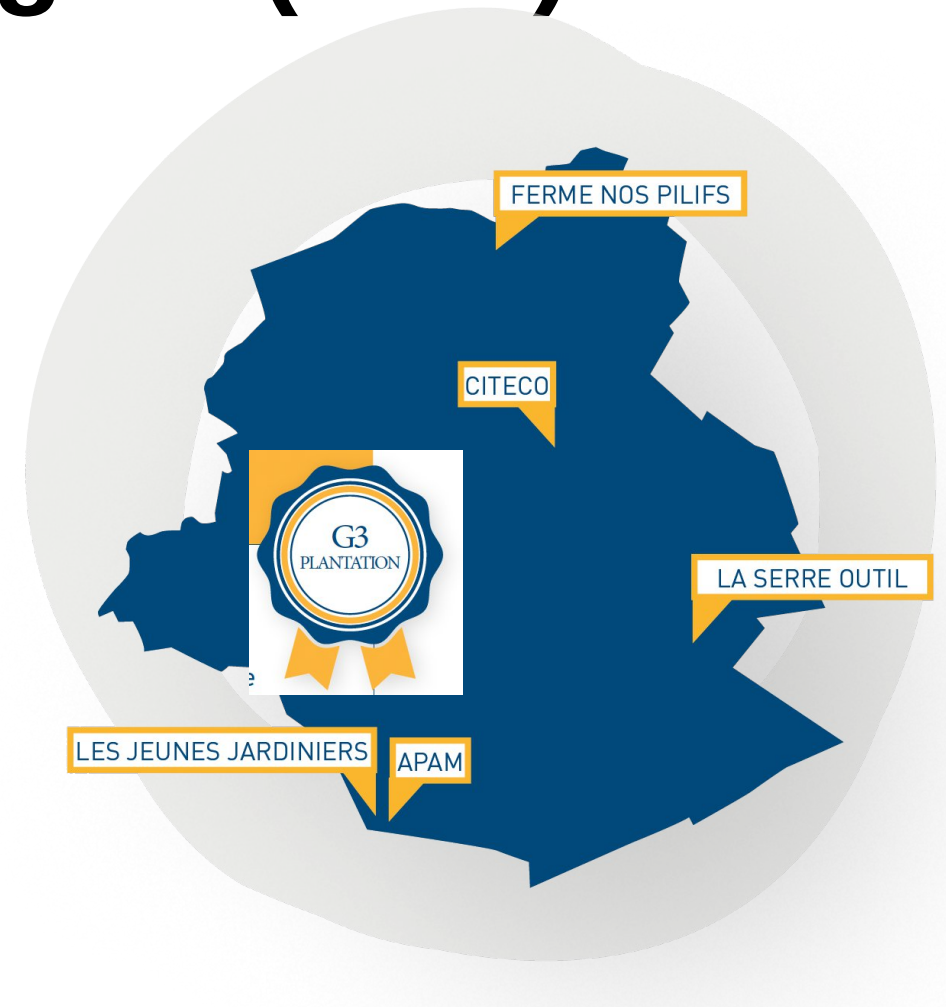
Fiches techniques : www.onsadapte.be



Les ETA de « jardinage » (BXL)

5 ETA vous proposent :

- l'entretien de vos espaces publics : cimetières, plaines de jeux, potagers, parcs et jardins ;
- la transformation ou la création d'aménagements extérieurs : piscine écologique, terrasse, toiture végétalisée, clôture, pavage, plantations, engazonnements... ;
- 250 professionnels : des ouvriers 'extra' ordinaires et du personnel qualifié pour les encadrer et répondre à vos demandes les plus techniques ;
- services associés : fournitures de produits horticoles, abattage et élagage, conseil en gestion différenciée, terrassement, bucheronnage... ;
- partenaires de proximité ;
- des soumissionnaires fiables : une expérience de dizaines d'années dans l'exécution de marchés publics ;
- agréation : G3 (plantation) classe 1/2.





Les ETA de « jardinage » (BXL)

Fiches techniques :

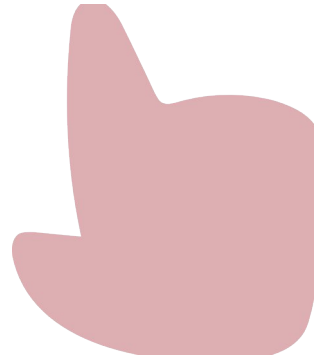


CARTE D'IDENTITÉ	ZONES D'INTERVENTION / D'INTERVENTION PRIVILÉGIÉES*	AGRÉATION RECONNAISSANCE	RÉFÉRENCES POUVOIRS ADJUDICATEURS	SPÉCIFICITÉS ET SERVICES ASSOCIÉS	CONTACT
 LA FERME NOS PILIFS CA : 1 Mio € (section jardin) Jardiniers : 35	1000 / 1020 1030 / 1080 1082 / 1090 1120 / 1130 1140 / 1210 Brabant flamand (nord-ouest)	>G3 classe 1 >Entreprise écodynamique (2 étoiles) >Label Diversité RBC	>Commune de Schaerbeek >Bruxelles Environnement >Fonds du Logement	>Spécificités : éco-jardinage (sans pesticides, matériaux labellisés, plantes indigènes, méthodes de travail durables, développement d'une clientèle de proximité...) >Services associés : jardinerie, production de plantes (sedums, aromatiques, indigènes...), jardins et toitures vertes témoins, vente de sapins de Noël...	jardin@pilifs.be +32 2 266 10 39 Trassersweg 347 1120 Neder-over-Heembeek www.fermenospilifs.be
 LES JEUNES JARDINIERS CA : 2 Mio € Jardiniers : 135	1050 / 1060 1070 / 1090 1180 / 1190 1640 Brabant wallon (sud-ouest) Brabant flamand (sud-ouest)	>G3 classe 1	>Commune d'Uccle >SDRB >Foyer laekenois >Ville de Bruxelles	>Spécificités : éco-jardinage (sans pesticides ni produits chimiques) >Services associés : montage de jeux (plaine de jeux pour enfants) et de chalets de jardin	info@lesjeunesjardiniers.be + 32 2 332 15 30 Chaussée d'Alseberg 1393 1180 Uccle www.lesjeunesjardiniers.be



5.

**Focus sur la
consultation
préalable.**





Questions à se poser au préalable.

Manque d'intelligibilité des cahiers des charges :

- Piste : faire preuve de pédagogie dans la description du marché, alléger en renvoyant le cas échéant à des annexes.

Charges de travail :

- Piste : Prévoir des annexes à tenir à disposition plutôt qu'à transmettre
- Piste : Prévoir une liste claire des documents à transmettre

Taille du marché :

- Piste : Allotir le marché
- Piste : Utiliser la phase de consultation préalable pour calibrer adéquatement le marché.

Critère de sélection – CA et cautionnements exigés :

- Piste : Favoriser la vérification de la solidité financière de la structure d'économie sociale, plutôt que des références en chiffre d'affaires de missions et le recours à d'importants cautionnements
- Piste : Calibrer en fonction du marché



Questions à se poser au préalable.

Critère de sélection –exigences disproportionnées en capacités techniques

- Piste : Calibrer les exigences en fonction du marché

Le prix :

- Piste : Accorder un point suffisamment important aux autres critères d'attribution par rapport au prix.

Timing du processus :

- Piste : Prévoir un délai raisonnable entre la soumission et la notification et prévoir si nécessaire une possibilité de révision de prix à ce stade.
- Piste : S'informer lors de la phase de consultation préalable sur les délais raisonnables de réalisation à partir de la notification du marché.

Non prise en compte de l'évolution des prix :

- Piste : Prévoir une clause de révision des prix

Manque de contrôle effectif (+ sanction) :

- Piste : prévoir un contrôle effectif par les services du pouvoir adjudicateur ou par un organisme indépendant et prévoir des sanctions suffisamment dissuasives.



Etudier la (possibilité) de :

- La clause sociale (cadre réglementaire)
- La réservation de marché
- Les clauses responsables (cadre d'initiative)
-

DONC : CONSULTATION PREALABLE (art.51 LMP)

Exemple : Projet Trèfles, Agences de la Commission Européenne



Heldesk en RBC pour tous types de marchés



Nicolas De Prémare: ndepremare@actiris.be

Jaco van der Maarel: jvandermaarel@actiris.be



Michaël Lans : michael.lans@febrap.be – 0491/34 05 50



Laurent Drousie: l.drousie@saw-b.be - 0476/54 23 80



Annuaire d'EES pour tous types de marchés

 SAW-B (annuaire EES RW et Bruxelles) : www.saw-b.be



ConcertES (annuaire EES (RW et Bruxelles)) : <https://conso.economiesociale.be/>

 febrap Febrap (annuaire ETA Bruxelles) : www.onsadapte.be (fr) – www.onzestieluwsteun.be (nl)



Febisp (annuaire ESMI Bruxelles) : www.febisp.be



Febio (annuaire ES nl Bruxelles) : www.febiovzw.org



Fiches techniques pour tous types de marchés

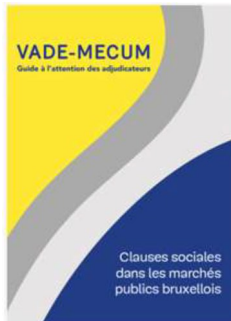


Febrap (fiches techniques marchés publics pour les ETA) :

FR : <https://onsadapte.be/uploads/files/procurements/onsadapte/quota.pdf>

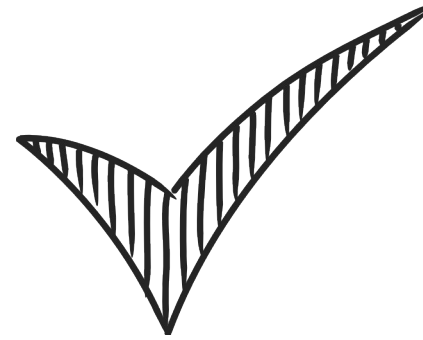
NL :

<https://www.onzestieluwsteun.be/uploads/files/procurements/onsadapte/overheidsopdracht.pdf>



Vade-mecum clauses sociales : <https://www.actiris.brussels/media/jzjdfik1/vade-mecum-clausessociales-h-A52D444A.pdf>

Merci



Laurent Drousie
l.drousie@saw-b.be



febrap

Michaël Lans
michael.lans@febrap.be -